



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



24033800

MONITEUR BELGE
DIRECTION

16 FEV. 2024

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

09 FEV. 2024

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : 0214.732.561.

Nom Centre Intercommunal de Soins
(en entier) : du cœur du Hainaut.
(en abrégé) : C.I.S.C.H.

Forme légale : SCRL

Adresse complète du siège : Rue des Arquibusies - 5 -
7000 Mons

Objet de l'acte : DESIGNATION COMMISSAIRES Réviseur.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale du 21 décembre 2023.

6. Désignation d'un réviseur d'entreprises commissaire aux comptes pour les années 2023 – 2024 et 2025.

Monsieur le Président rappelle que le marché de service précédent étant arrivé à expiration, il convient que l'Assemblée générale désigne un réviseur pour les années comptables 2023–2024 et 2025.

La désignation de l'adjudicataire a été approuvée à l'unanimité par le Conseil d'administration réuni en séance du 07 décembre 2023 qui propose donc à l'Assemblée générale de désigner la SCPRL « JOIRIS-ROUSSEAU, Réviseurs d'entreprises associés », représentée par Monsieur Bernard ROUSSEAU (A01650), en tant que commissaire-réviseur, pour une durée de trois ans pour un montant annuel de 4.000 € HTVA. Ce mandat se terminera donc à l'AG de 2026 validant les comptes au 31 décembre 2025.

Monsieur le Président communique que les Villes de Mons et Soignies, les communes de Quaregnon, Silly et Frameries ont délibéré sur ce point à l'ordre du jour.

Les communes de Jurbise, Colfontaine, Quévy, Hensies et la Province du Hainaut n'ayant pas délibéré, chaque représentant dispose d'un droit de vote libre correspondant au cinquième des parts attribuées à l'associé qu'il représente.

L'associé A.S.B.L. CARITAS Catholicas vote en séance.

Ce sixième point de l'ordre du jour est adopté aux suffrages suivants :

- 1.009 Oui
- 0 Non
- 108 Abstentions

MOLLE Janique
Directrice administrative

MELIS Cédric
Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/02/2024 - Annexes du Moniteur belge